

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 23 JUN 2011

L'assemblée générale de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux régulièrement convoquée pour le jeudi 23 juin 2011 à 11 h 00, s'est tenue à Paris, à l'Assemblée Nationale au 101 rue de l'université, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Yves Bourtourault.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte tenu du temps nécessaire au dépouillement, l'assemblée générale commence par les élections.

1- Elections au Conseil d'administration

9 POSTES SONT A POURVOIR

Arrivent à expiration les mandats de :

- Isabelle Bastide
- Pascal Coudin
- Denis di Leonardo
- Philippe Gousset
- Jean Guilmoto
- Didier Laforge
- Véronique Lenoir
- Jean-Pierre Leperre
- Vincent Vervandier

12 candidats se présentent à l'élection:

- Isabelle Bastide
- Antoine Colonna d'Istria
- Pascal Coudin
- Denis di Leonardo
- Philippe Gousset
- Jean Guilmoto
- Didier Laforge
- Véronique Lenoir
- Jean-Pierre Leperre
- Charles Scheer
- Frédéric Teper
- Vincent Vervandier

Pierre-Yves Bourtourault demande à Antoine Colonna d'Istria, Frédéric Teper et Charles Scheer de se présenter aux membres de l'Assemblée Générale.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

ETAT DES EFFECTIFS

Les mouvements de l'effectif, pour 2011, figuraient dans le bulletin de convocation. PY Bourtourault y apporte les corrections dues aux démissions, radiations et nouvelles candidatures enregistrées depuis.

Démissions :

- **Membres titulaires :** Arnaud de Brosses, Patrick Dibout, Marc Pourbaix

Décès :

- **Membre titulaire:** Jean-Yves Le Saint

Radiation :

- **Membre correspondant :** Eric Le Dolley

Nouvelles adhésions (9):

- **Membres titulaires :** Raphaël Bera, Béatrix Besombes-Vailhe, Pierre-Albin Boyer, Laurent Colliot, Emilie Collomb, Laure Gay-Bellile, Tristan Le Scouëzec, Philippe Rochman, Laëtitia Taquet.

Evolution des effectifs 2011 par rapport à 2010

| | Membres Titulaires | Membres Correspondants | Total |
|------------------------------|--------------------|------------------------|------------|
| Total juin 2010 | 615 | 64 | 679 |
| Décès | -3 | 0 | -3 |
| Démissions | -10 | -3 | -13 |
| retraite | -7 | -2 | -9 |
| Radiation | 0 | -1 | -1 |
| Total des départs | -20 | -6 | -26 |
| Adhésions* | 47 | 4 | 51 |
| Total adhésions | 47 | 4 | 51 |
| Total juin 2011 | 642 | 62 | 704 |
| Evolution 2011 / 2010 | 27 | -2 | 25 |

- L'évolution des effectifs en 2011

9 nouveaux membres ont été admis par le précédent CA.

La progression totale des effectifs est de 25 membres.

Nous comptabilisons à ce jour de 704 adhérents, se répartissant en 642 membres titulaires et 62 membres correspondants.

P.Y. Bourtourault insiste sur l'importance d'augmenter le nombre des adhérents afin que la voix de l'institut renforce sa crédibilité auprès des Pouvoirs Publics, de l'Administration fiscale, de la CFE.... Il constate une bonne progression des adhésions de province.

RAPPORT FINANCIER DES COMPTES 2010

Georges-Marie Duclos, trésorier de l'Institut souligne 3 points importants dans le bilan 2010 :

- 1- La traduction en termes comptables de la décision qui avait été prise par le conseil d'administration du 7 avril 2011 de prendre en considération la valeur comptable du terrain selon une ventilation 40/60. Le terrain a été évalué à 91 469€ et l'appartement à 137 204€. Nous avons fait une correction sur le compte produit exceptionnel de 30489€ qui correspond à la reprise d'amortissement comptabilisés à tort sur le terrain. Ainsi le résultat imposable est de 58 288 € contre 19 751€ en 2009.
- 2- Le conseil avait aussi évoqué la possibilité de doter l'Institut d'un fonds associatif. L'expert comptable a fortement recommandé qu'une partie des fonds à disposition de l'institut soit comptabilisée dans un fond associatif, de réserves statutaires. Cette dotation sera à prévoir pour le bilan 2011.
- 3- La ventilation des produits d'exploitation pour un total de 290341 € se fait comme suit : Cotisations 56,3%, conférences Paris 33.1%, conférences province 8.5% et conférences petit déjeuner 2,1%

Le taux de marge brut, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses pour les conférences, s'établit en moyenne à 55%.

PY Bourtourault rappelle que le bon résultat obtenu en 2010 est dû à l'augmentation du nombre d'adhérents mais aussi à la multiplication des événements, à Paris et en province, qui répond à l'attente de nos membres.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat, 58 288€, en report à nouveau.

L'Assemblée générale vote le quitus au trésorier.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Les actions de l'IACF

P.Y. Bourtourault rappelle que l'Institut, mène deux types d'actions :

- Sur le plan professionnel
- Sur le plan de la technique doctrinale

- 1- Sur le plan professionnel

D. Di Léonardo présente les principales actions que la Commission des Affaires Professionnelles a menées en 2010/2011:

- **Sensibilisation des élus, parlementaires et sénateurs**, sur le projet de loi de modification de l'article 21 bis qui autorise les experts comptables à œuvrer en matière de fiscalité. Certes la loi est passée mais c'était la première fois que l'institut mobilisait ainsi tous ses membres.

DDL remercie les membres de l'IACF qui ont fait suivre les courriers à leurs députés et sénateurs.

- **Défense, du titre de conseil fiscal**, il est nécessaire de revoir le contenu de l'épreuve du certificat de spécialisation qui n'est plus adapté aux besoins. Le titre de conseil fiscal doit être préservé et mis en valeur par une formation adéquate afin de nous donner de la crédibilité face à nos instances représentatives, à l'administration et aux pouvoirs politiques.

Demi-victoire, le CNB dans son AG du 17 et 18 mai 2011 a reconnu dans la liste des mentions de spécialisation que les avocats pouvaient utiliser le titre de « Conseil en droit fiscal et droit douanier ». Monsieur Jean-François Leca, Président délégué de la commission formation du CNB, nous a par ailleurs confirmé qu'il était possible d'omettre la référence en droit douanier.

- **Action auprès des écoles d'avocats** qui ont accepté d'être partenaires de plusieurs conférences en province. DDL en profite pour remercier Christiane Richard d'être intervenu à l'EFB au nom de l'IACF.

- **Nomination d'un délégué régional ile de France** : Eve Obadia

- **Gestion du problème de l'adhésion des experts comptables à la CFE**. Ceux-ci ont présenté à nouveau leur candidature prétendant que les modifications législatives leur permettaient, maintenant, de remplir les conditions nécessaires pour devenir membre de la CFE. Leur stratégie est claire : se faire enregistrer sur le registre européen des conseils fiscaux de la CFE, pour appuyer leur demande auprès des autorités françaises d'adoindre à leur titre d'expert-comptable celui de conseil fiscal. Ils ont, cependant, accepté de retirer provisoirement leur candidature.

2- Sur le plan de la technique doctrinale

- **Institutionnalisation des contacts avec les Pouvoirs Publics et l'Administration** Des contacts importants ont été pris avec ces institutions sous l'impulsion de PYB. Il est fondamental qu'à l'avenir ce soit l'Institut qui soit le contact privilégié de ces institutions.

- **Démarches en cours auprès de la DLF** afin qu'ils nous reconnaissent comme partenaire et nous adresse plus rapidement les projets de textes, pour que nous puissions les commenter.

A cet effet, P. Coudin propose :

- De créer des groupes de travail de 10 à 15 professionnels par spécialité et par discipline en intégrant des membres élus ou non élus de l'institut. Ces groupes de travail se réuniraient aussi souvent que l'actualité législative l'exigerait pour traiter les sujets.

- D'engager un permanent fiscaliste pour assurer le suivi de cette activité

ELECTION DU PRESIDENT

ELECTION DU PRESIDENT

Le président est élu pour une durée de 3 ans. Le mandat de Pierre-Yves Bourtourault arrive à expiration.

Pierre-Yves Bourtourault propose la candidature de Pascal Coudin, validée par le conseil d'administration, pour lui succéder.

Le vote est effectué à main levée, Pascal Coudin est élu à l'unanimité, il prendra ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION 2012

Pas de modification par l'assemblée générale des tarifs pour la cotisation 2012, les tarifs 2011 sont reconduits :

- Membre titulaire de 30 ans et plus : 300,00 euros
- Membre titulaire - de 30 ans : 20,00 euros
- Membre correspondant : 180,00 euros

RESULTAT DES ELECTIONS

Nombre de votants : 128

Suffrage exprimé : 127

Bulletin nul : 1

Abstention : 0

Sont élus :

- Isabelle Bastide
- Pascal Coudin
- Denis di Leonardo
- Philippe Gousset
- Jean Guilmoto
- Didier Laforge
- Véronique Lenoir
- Jean-Pierre Leperre
- Vincent Vervandier

L'Assemblée générale est close à 12 heures.

Le Président,
Pierre-Yves Bourtourault.

Le président est élu pour une durée de 3 ans. Le mandat de Pierre-Yves Bourtourault arrive à expiration.
 Pierre-Yves Bourtourault propose la candidature de Pascal Coudin, validée par le conseil d'administration, pour lui succéder.
 Le vote est effectué à main levée, Pascal Coudin est élu à l'unanimité, il prendra ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION 2012

Pas de modification par l'assemblée générale des tarifs pour la cotation 2012, les tarifs 2011 sont reconduits :

- Membre titulaire de 30 ans et plus : 300,00 euros
- Membre titulaire - de 30 ans : 20,00 euros
- Membre correspondant : 180,00 euros

RESULTAT DES ELECTIONS

Nombre de votants : 128
 Suffrage exprimé : 127
 Bulletin nul : 1
 Abstention : 0

Sont élus :

- Isabelle Bastide
- Pascal Coudin
- Denis di Leonardo
- Philippe Gousset
- Jean Guilmoto
- Didier Laforge
- Véronique Lenoir
- Jean-Pierre Leperre
- Vincent Vervandier

L'Assemblée générale est close à 12 heures.

Le Président,
 Pierre-Yves Bourtourault.